

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION UNI-SOCIAL



ANNEE ACADEMIQUE 2024-25

Table des matières

1. Introduction	3
2. Membres de la Commission 2024-25	4
3. Quelques chiffres	5

1. Introduction

Florence Renevey, collaboratrice en gestion comptable

À l'issue de la séance du 4 décembre 2023, le Rectorat a procédé à la nomination des nouveaux membres de la Commission Uni-Social, marquant ainsi le début d'un nouveau mandat.

La Commission se réunit habituellement une fois par année académique, durant le mois de novembre. Cette rencontre permet de faire le point sur les comptes, le budget et le rapport annuel, soumis à validation. Une seconde séance peut être envisagée au printemps, si une demande spécifique le requiert, afin de répondre aux besoins ponctuels ou urgents.

L'année 2024-25 termine avec un solde positif, grâce au report de l'année précédente, mais le résultat de l'exercice serait négatif en déduisant ce report. Le fonds de secours n'a pas été utilisé et nous avons pu le renflouer de 100'000 frs vu qu'il avait diminué de 200'000 frs l'année académique 2022-23, soit 44% de ce fonds avait dû combler le manque des disponibilités pour l'octroi des subsides d'études et des prestations circonstancielles.

Cette année, nous avons pu respecter le budget, ceci dû au fait que tous les étudiant·e·s, sauf exceptions, doivent trouver un job en parallèle de leurs études, pour un revenu minimum de 250 CHF le 1er semestre et 500 CHF dès le 2ème semestre de notre soutien financier. De plus, le montant alloué au forfait d'entretien a légèrement diminué depuis 2022 et l'attribution des bons mensa, qui allège le forfait nourriture, est quasi systématique et permet également de soutenir activement les restaurants Mensa.

Ces modérations avaient pour objectif de pouvoir assurer une aide au plus grand nombre de requêtes, avec les moyens à disposition et ceci, sans devoir recourir au fonds de secours. La relève des fonds est un sujet qui doit être amené, tout comme l'alimentation du fonds de secours.

2. Membres de la Commission 2024-25

Présidente

Harriet Thöny

Professeure,

Faculté des sciences et de médecine

Professeur·e·s

Adriano Previtali

Faculté de Droit

Collaboratrices scientifiques

Timothy Schürmann

Faculté des lettres et sciences humaines

Représentante des étudiant·e·s

Colin Reuse

Faculté des lettres et sciences humaines

Service académique

Anne Crausaz Esseiva

Directrice académique

Ariane Linder

Responsable du Service Uni-Social

Florence Renevey

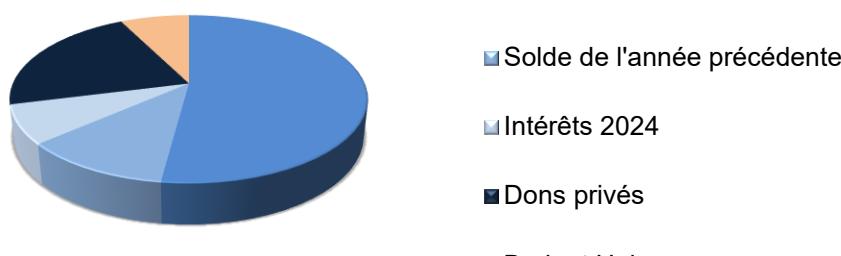
Collaboratrice Uni-Social, prise du PV

3. Quelques chiffres

Florence Renevey, collaboratrice en gestion comptable

Les comptes de l'année académique 2024-25 ont été présentés et approuvés à l'unanimité, tout comme le rapport annuel 2024-25 et le budget 2025-26.

Les sources de revenus pour cette année académique proviennent essentiellement des cotisations comprises dans la taxe semestrielle, pour 52%. Nous ajoutons le solde positif de l'année précédente, lequel ne représente que 12% des revenus, les intérêts calculés sur les capitaux de nos fonds couvrent le 7% tout comme le budget Uni, qui est reversé dans le fonds de projets pour des prestations dans la prévention touchant une plus large partie des étudiant·e·s. Pour finir, les dons privés qui ont été plus généreux que prévus, affichent 22% des disponibilités et complètent la totalité de nos recettes.



Fait notable

Pas moins de 163 bénéficiaires ont obtenu des subsides ou des prestations circonstancielles contre 165 l'année précédente. Ce qui représente une moyenne de 139 bénéficiaires, calculée sur les dix dernières années.

Les étudiant·e·s soutenu·e·s ont entre 26 et 30 ans pour 49 %, vient ensuite les moins de 26 ans à 36%, et les plus de 30 ans à 15%.



Les étudiant·e·s suisses représentent plus de la moitié des bénéficiaires à 58%, les étudiant·e·s originaires de l'UE se montent à 22% et le 20 % restant sont ceux et celles se situant hors de l'Union Européenne.

Nous observons, par niveaux d'études, que notre aide est apportée à 47% de nos étudiant·e·s de niveau bachelor, 51% de niveau master et juste 2% à des doctorants.



Les universitaires soutenu·e·s, en faculté des lettres et sciences humaines, se montent à 49%, 15% se situent en faculté de droit, 17% en faculté SES (sciences économiques, sociales et management). Finalement, les facultés des sciences et médecine comptabilisent 18% et la théologie ne représente que 1% des bénéficiaires.

Durant l'année académique 2024-25, nous avons accordé en moyenne 4'946 CHF par bénéficiaire. Alors que la moyenne en 2023-24, était de 3'632 CHF par étudiant·e.



Objectifs

L'objectif défini par la Commission est d'utiliser la totalité des fonds au bénéfice des étudiant·e·s, tout en respectant les critères d'octroi et les montants maximaux de chaque fonds, ceci en adéquation avec les règlements et directives. Il est à préciser que certains critères de fonds, notamment orientés vers la faculté de théologie, sont difficilement attribuables et pour cette année, 29 % des fonds ont pu être octroyés.

Les perspectives d'Uni-Social visent à développer des projets de prévention, ainsi qu'à augmenter et maintenir la visibilité du Service en adoptant des démarches, telles que la conception de flyers ou d'affiches, la composition d'annonces sur les écrans d'information, la présence des collaboratrices et collaborateurs sur les stands d'information, la rédaction des newsletters à l'égard de tous les étudiant·e·s et l'élaboration des différents sondages proposant les Services existants au sein de l'Université de Fribourg.